

LAN SARGUES

Magazine

2016

M. le Maire,
le Conseil Municipal
vous convient à la cérémonie
des vœux le vendredi 15 janvier 2016
salle Simone Signoret à 18h30

HIVER / 2015/16



Un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI), dit d'intention, a été lancé en 2014, et une enveloppe financière de plus d'1 M€. Préfigurant un PAPI complet (de travaux), il a pour objet de définir de façon précise après une étude hydraulique poussée du territoire, les enjeux liés aux risques d'inondation et submersion, et les travaux nécessaires pour réduire les risques et protéger les biens et les personnes.

Les actions du PAPI d'intention sont réparties en 7 axes :

- Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
- Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations
- Axe 3 : Alerte et gestion de crise
- Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
- Axe 5 : Action de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
- Axe 6 : Ralentissement des écoulements
- Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydraulique

Le PAPI comporte ainsi un important volet de sensibilisation des scolaires et du grand public. Le PAPI d'intention en cours débouchera ainsi sur un programme opérationnel de mesures et travaux, qui devrait être mis en œuvre sur la période 2017-2021 dans le cadre d'un PAPI complet. Ce programme constitue le volet risque du Contrat de bassin 2015-2019.



Sur la commune de Lansargues, l'étude s'intéressera notamment aux enjeux les plus exposés situés à la traversée du village entre le pont neuf et la RD189, et en particulier la rue des Moulines particulièrement touchée lors des dernières intempéries.



Le Contrat du bassin versant de l'étang de l'Or 2015-2019 est un programme d'actions de plus de 60 millions d'euros composé de 350 opérations en faveur de la préservation de l'eau et de la biodiversité.

Signé le 1er juillet 2015, le contrat du bassin de l'étang de l'Or vise à améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin hydrographique de la lagune étang de l'Or, et répond aux principaux enjeux du territoire.

Les 5 grands volets de la gestion de l'eau et de la biodiversité.

- l'amélioration de la qualité de l'eau.
- la gestion quantitative de la ressource en eau.
- le risque inondation, au travers du PAPI d'intention
- les milieux aquatiques et humides et leur fonction de biodiversité.
- le mode de gouvernance pour une gestion durable de l'eau et la biodiversité.

Le PAPI d'intention du bassin versant de l'étang de l'Or 2014-2016 :

Le Bassin de l'Or est particulièrement exposé au risque d'inondation. En cause : les pluies intenses qui induisent des risques de débordement des cours d'eau, de fort ruissellement et de montée des eaux de l'étang de l'Or. Et sa proximité avec la mer le rend vulnérable face au risque de déferlement et submersion marine.

51 % du territoire est exposé à ce risque naturel



Nettoyage du pont de la Viredonne.